Zeitschrift: Bulletin suisse de linguistique appliquée / VALS-ASLA

Herausgeber: Vereinigung für Angewandte Linguistik in der Schweiz = Association

suisse de linguistique appliquée

Band: - (2006)

Heft: 83/1: Les enjeux sociaux de la linguistique appliquée

Artikel: Les fractures linguistiques

Autor: Calvet, Louis-Jean

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-978418

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les fractures linguistiques

Louis-Jean CALVET

Institut de la Francophonie, Université de Provence, 4, avenue Maurice Blondel, F-13100 Aix-en-Provence; louis-jean.calvet@wanadoo.fr

Gegenüber der "Sprache der Vorstädte" (langue des banlieues) können wir zwei Typen von Reaktionen beobachten: Faszination und Abwehr. Dabei zeugt dieser Sprachgebrauch in erster Linie von einer Ausgrenzung, der die Sprecherinnen und Sprecher zum Opfer fallen. Auch wenn der Bruch (fracture) zwischen der Mehrheit der Französischsprachigen in Frankreich und den Jugendlichen der Vorstädte in der Sprache hörbar wird, so wird doch nicht von der Sprache verursacht, denn hier ist das Soziale bestimmend.

Daraus ergibt sich für die Linguistin, den Linguisten eine zentrale Frage: Kann man über die Sprache auf solche Situationen einwirken? Und was können oder sollen Linguistinnen und Linguisten tun? – Vielleicht begreiflich machen, dass man mit Identitäten nicht zwingend ein Nullsummenspiel spielt, das heisst, dass man nicht auf der einen Seite in dem Masse verlieren muss, wie man auf der andern gewinnt, dass man also zugleich französischer Staatsbürger sein und zwei Kulturen angehören kann. Für die Schule bedeutet das, dass sie sich der Sprache der Migrantinnen und Migranten annehmen sollte.

Key words:

Migrants, linguistic fracture, migrant's language, language and society.

Au mois de juillet 2004 j'ai entendu sur une chaîne de radio française l'interview d'une jeune fille de la banlieue parisienne qui qualifiait la façon qu'elle avait de parler le français de "français fâché". La formule est intéressante car on n'imagine pas qu'une langue puisse être fâchée, mais sans doute faut-il l'entendre comme "français des fâchés", forme de français qui manifesterait la fâcherie des locuteurs, ce qui nous pousserait alors à nous demander: fâchés contre qui? Mais il n'y a pas que le "français fâché". Des témoignages de professeurs nous montrent par exemple que les élèves leur disent parfois, pour parler du français, "votre langue", sous-entendant ainsi qu'il ne parlent pas la même, qu'ils en parlent une autre, et un ouvrage déclarait il y a quelques années dans son titre *les Céfrans parlent aux Français*, traçant ainsi par le biais de la verlanisation une frontière entre deux groupes, l'un parlant le français et l'autre parlant autre chose.

Langue "des jeunes", "des banlieues", "des quartiers", "des cités", peu importe le nom qu'on lui donne, cette "autre chose", a été largement décrite, et continue de l'être, par les linguistes. Les dictionnaires ou les ouvrages descriptifs qu'ils publient alimentent bien sûr la documentation scientifique mais permettent aussi des transferts linguistiques qui méritent analyse. Certains intellectuels "branchés" saupoudrent aujourd'hui leurs discours de mots verlans ou d'expressions populaires, comme par jeu, mais ce jeu dénote sans doute une certaine culpabilité vis-à-vis des classes populaires dont le parler est, nous allons le voir, essentiellement le signe d'une exclusion

sociale. Comme l'écume des vagues sur la plage, ces pratiques linguistiques déposent ainsi dans le lexique des nantis quelques traces, *meuf, keuf, ça craint ou c'est craignosse*, et tout le monde semble content.

Car il y a face à cette façon de parler deux grandes postures. La première, que je baptiserai hugolienne, consiste à décrier ce qui fascine. Hugo dans Les Misérables parle de "langue de la misère" ou de "langue des ténébreux", mais sans vraiment manifester de compassion pour ses locuteurs. Tout au plus en exprime-t-il pour celui qui décrit ces parlers:

"Certes, aller chercher dans les bas-fonds de l'ordre social, là où la terre finit et où la boue commence, fouiller dans ces vagues épaisses, poursuivre, saisir et jeter tout palpitant sur le pavé cet idiome abject qui ruisselle de fange ainsi tiré au jour, ce vocabulaire pustuleux dont chaque mot semble un anneau immonde d'un monstre de la vase et des ténèbres, ce n'est ni une tâche attrayante ni une tâche aisée."

Et encore:

"Maintenant, depuis quand l'horreur exclut-elle l'étude? Depuis quand la maladie chasset-elle le médecin? Se figure-t-on un naturaliste qui refuserait d'étudier la vipère, la chauve-souris, le scorpion, la scolopendre, la tarentule, et qui les rejetterait dans leurs ténèbres en disant: Oh! Que c'est laid! 1"

A cette vision tératologique, qui ne se manifeste guère aujourd'hui que dans les colonnes du *Figaro*, s'oppose celle, plus fréquente, que je qualifierai de "languisme", version politique du "jeunisme", par référence à Jack Lang qui, lorsqu'il était ministre de la culture, ne laissait pas passer une occasion de proclamer son admiration pour la culture hip hop, les tags, le verlan ou le rap, bref pour tout ce qui, à ses yeux, faisait "jeune". Or certains linguistes manifestent de la même façon ce qui pourrait bien être l'équivalent linguistique du syndrome de Stockholm en idéalisant leur objet de description, par sympathie avec leurs informateurs, bien sûr, par empathie, mais aussi par inconscience sociale et politique. Ils décrivent, certes, mais sans être nécessairement conscients que l'objet de leur description pourrait bien être un stigmate social: *Verlan is beautiful* en quelque sorte...

Et ces deux postures interfèrent parfois: dans un article récent², Alain Bentolila par exemple dénonce la ghettoïsation engendrée par l'insécurité linguistique, mais sous un titre, "Pour la langue, ça craint grave", qui utilise précisément la forme linguistique dont il dénonce les méfaits. Peu importe ici que ce titre soit de l'auteur ou de la rédaction du journal: l'effet sémiologique est le même. En effet, vouloir alerter le lecteur sur les effets sociaux d'une dérive linguistique sous un titre qui emprunte à cette dérive témoigne d'une dérision ou d'un clin d'œil qui constitue l'un des fonctionnements du discours médiatique. Mais, et quoi que l'on pense de l'article de Bentolila, ce titre

Les Misérables, édition de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1951: 1027.

Libération, 24 août 2004.

fonctionne comme une anesthésie qui enlève du poids au texte, le rend marrant en quelque sorte alors qu'il veut poser des questions graves. Car derrière les mots, les variantes, les dialectes et les langues il y a des locuteurs, des gens; et leurs mots, leurs variantes, leurs dialectes et leurs langues parlent d'eux, de leur forme d'insertion dans la société, nous disent qui ils sont et où ils sont. Et le linguiste, en tant que citoyen, se demande alors si les façons de parler qu'il décrit ne sont pas la manifestation d'une insécurité sociale, d'une exclusion, d'un rejet, et donc d'un échec de la politique d'intégration.

Bien sûr, l'émergence de variantes diachroniques (je veux dire par là de variantes caractéristiques d'une classe d'âge) n'est pas une chose nouvelle. De tout temps les générations ont eu leur lexique, leur syntaxe, leurs tics de langage, qui s'effaçaient ensuite lentement pour laisser la place à une forme plus standard, nécessaire clé sociale, passeport linguistique pour entrer dans la vie active. En gros, les adolescents, devenus adultes et parents, ne parlaient pas à leurs enfants comme ils parlaient naguère dans *leurs groupes de pairs*, même si bien sûr demeuraient quelques formes ("vachement" ou "extra" par exemple, qui durent autant que durent les blue jeans tandis que d'autres formes n'ont duré que ce que durent les roses...).

Or les choses semblent aujourd'hui bien différentes. D'une part, certains "jeunes" frappés par le chômage demeurent beaucoup plus longtemps dans leurs groupes, dans la cité, ils n'entrent pas vraiment dans la vie active mais vivotent entre eux de petits boulots, de petits trafics et/ou d'aides sociales; et, d'autre part, ces variantes diachroniques deviennent de plus en plus des variantes diastratiques, manifestations de différences sociales et non plus seulement de classes d'âge. C'est cette conversion de différences de classes d'âges en différences de classes sociales qui me paraît préoccupante, car les formes linguistiques auxquelles je fais ici référence constituent de plus en plus des marques de repli, des marques communautaires, en bref des marques d'auto-exclusion, de séparation volontaire.

Cette volonté de différenciation par la langue est aujourd'hui très répandue, sous des formes diverses. Les exemples qui suivent pourront paraître désordonnés, mais ils témoignent tous de la même utilisation de la langue pour marquer sa différence. Ainsi les Serbes et les Croates déclarent depuis l'éclatement de l'ex-Yougoslavie ne pas parler le serbo-croate mais le serbe ou le croate, de la même façon qu'il y a cinquante ans les Indiens hindouistes ont décidé qu'ils parlaient hindi tandis que les musulmans déclaraient parler ourdou, faisant ainsi voler en éclat l'hindoustani cher à Gandhi, gage pour lui de l'unité du pays. Et cette différenciation linguistique n'est pas seulement le fait des locuteurs mais peut aussi venir du regard des autres. Ainsi, il y a quelques semaines, je notais dans une seule page du supplément littéraire de Libération l'annonce de la parution d'un ouvrage traduit "du néerlandais

(Belgique)", d'un autre "de l'italien (Sardaigne)" et d'un troisième "de l'anglais (Etats Unis)". Il y a là une pratique récente et fréquente des traducteurs qui, bien sûr, affirment de cette façon leurs compétences spécifiques (je connais l'italien de Sardaigne, le néerlandais de Belgique...) mais du même coup renforcent l'idée qu'il existe un espagnol d'Argentine ou de Cuba, voire un argentin et un cubain... J'ai parlé du "regard des autres" car, de façon générale, l'écrivain ne déclare pas écrire dans telle ou telle langue, il se contente d'écrire (je n'ai jamais vu de roman portant en sous-titre "écrit en espagnol (Argentine)" ou "écrit en italien (Sardaigne)"). Mais, même si cela était le cas (car après tout l'écrivain marque son identité dans ses choix linguistiques, même s'ils représentent un écart minime par rapport à la norme), la différenciation par la langue dont je parle dans ce texte n'est pas du même ordre: elle n'affirme pas seulement une spécificité géographique (nous sommes argentins et non pas espagnols), religieuse (nous sommes hindous et pas musulmans) ou ethnique (nous sommes serbes et pas croates), elle situe ses locuteurs hors de la communauté nationale et dans un statut d'infériorité sociale.

1. Les fractures linguistiques

J'en viens donc aux fractures qu'annonce mon titre.

Depuis qu'en 1995 Jacques Chirac a fait campagne autour de la *fracture sociale*, ce qui ne mangeait pas de pain puisqu'il n'a rien fait depuis pour la combler, le mot *fracture* est à la mode: on a par exemple parlé de *fracture digitale* pour désigner l'accès inégal des gens à Internet, et tout récemment l'hebdomadaire *Le Nouvel Observateur* parlait, dans un dossier sur le logement en France, de "fracture immobilière". Bref le mot fracture a du succès.

Sans m'inscrire dans une lignée sémantique chiraquienne, je parlerai cependant volontiers ici de *fractures linguistiques*, mais au pluriel car elles sont nombreuses. Je prendrai cette expression en un double sens.

- Il y a d'une part la langue fracturée, travaillée par une volonté de différenciation nationale, ethnique ou religieuse, comme dans les exemples évoqués ci-dessus de l'hindoustani ou du serbo-croate, ou la langue éclatée par la dispersion géographique, comme dans le cas de l'espagnol ou de l'anglais.
- Mais il y a d'autre part la manifestation linguistique d'une fracture sociale qui est de plus en plus visible, en particulier dans les milieux issus de l'immigration. C'est ce second sens qui va me retenir ici. Nous pourrions en effet dire que la langue est toujours fracturée, ou éclatée par la variation. Mais se dessine aujourd'hui, à côté d'une lente érosion de la variation régionale dont il ne reste guère de trace que dans l'accent, un

renforcement de la variation sociale. L'urbanisation, les phénomènes migratoires, les rejets à connotations racistes, en un mot l'exclusion, tout ceci s'entend aujourd'hui dans les formes diverses que prend la langue.

Mais si cette fracture entre la majorité des francophones de France et les jeunes des banlieues s'entend dans la langue, elle n'est pas produite par la langue: c'est le social qui est ici aux commandes et c'est donc de social et d'action sur la société qu'il sera question.

Ces fractures linguistiques ne sont ni spécifiquement françaises ni seulement définies par le contrôle d'un seul registre de la langue commune, et elles peuvent se manifester de différentes façons.

La première est le fait de parler ou d'entendre à la maison une langue autre que la langue commune, une langue dévalorisée et qui, dans ce que j'ai appelé le modèle gravitationnel (Calvet, 1999), se trouve à un niveau inférieur. Ainsi un enfant vivant en France et parlant chez lui l'anglais n'est pas dans la même situation qu'un enfant parlant chez lui le bambara ou l'arabe marocain. Cette différence de situation, énoncée ici en termes linguistiques, recouvre une différence sociale et il faut s'interroger sur le fait que des migrants anglophones ne sont en général pas dans la même situation culturelle et sociale que des migrants arabophones ou bambarophones. Cette fracture linguistique peut aussi se manifester par le fait, qui s'ajoute au précédent, d'hériter d'une langue non écrite, ou d'être analphabète ou encore de vivre dans un milieu majoritairement analphabète. Si cette fracture linguistique affecte particulièrement les migrants, c'est donc parce qu'ils cumulent un double désavantage, celui de parler chez eux une langue dévalorisée et d'être par ailleurs socioculturellement défavorisés.

A ces facteurs individuels, définissant la situation de personnes, s'ajoutent des facteurs collectifs, définissant la situation de grands groupes:

- Le fait pour une communauté ou un peuple d'avoir ou non accès aux langues de grandes diffusions (de niveau supérieur dans mon modèle gravitationnel). Il y a ainsi fracture entre les paysans égyptiens qui ne parlent que l'arabe égyptien, et les élites qui parlent en outre l'arabe standard, l'anglais et parfois le français. De la même façon il y a fracture linguistique entre les élites mauriciennes qui ont fait des études secondaires et parlent le français et l'anglais et les paysans qui ne parlent que le créole ou le bhojpuri.
- La fracture linguistique se manifeste aussi dans des politiques différentes de la traduction. Un peuple qui n'a pas accès aux langues de grande diffusion peut en effet avoir accès aux cultures que véhiculent ces langues si l'on traduit systématiquement les textes importants. Mais cet accès à la pensée de l'Autre est très inégalement réparti. Ainsi les pays arabes sont parmi ceux qui traduisent le moins vers leur langue: la Grèce

(qui compte 11 millions d'habitants) traduit vingt fois plus de livres par an que l'ensemble des pays arabes (qui comptent 284 millions d'habitants).

2. Derrière les langues, la société

Mais les linguistes que nous sommes savent qu'on lit l'organisation sociale à travers les langues et les rapports entre les langues. Les exemples que j'ai donnés sont éloquents: si l'inégalité sociale se lit par exemple dans le fait que le paysan égyptien ne parle ni l'arabe standard ni l'anglais, c'est bien que ces langues sont dans un rapport d'inégalité avec les idiomes vernaculaires et qu'une partie de la population est privée du capital symbolique que représente le contrôle de l'arabe standard et de l'anglais. Et le revers de la médaille (fruit de l'idéologie musulmane qui ne considère comme "langue" que celle du Coran) est ici que la langue réellement parlée par le peuple n'est pas prise en compte et n'a aucune reconnaissance dans les structures de l'Etat.

Quelle est l'importance de cette reconnaissance?

Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) publie chaque année un "rapport mondial sur le développement humain" et classe les pays selon un IDH, indicateur de développement humain, calculé à partir de trois types de données, ou trois paramètres: l'espérance de vie, le niveau d'éducation des adultes et le PIB par habitants. Ces trois paramètres ne sont bien sûr pas les seuls possibles pour évaluer la qualité de la vie et, si l'on prenait pas exemple le nombre de journées ensoleillées ou la production viticole, il est probable que la Norvège, qui occupe la première place du classement, rétrograderait de façon notable...

Or, dans son rapport 2004, le PNUD s'est penché sur la prise en compte d'un autre paramètre, celui du respect de la diversité culturelle. En fait, le rapport se contente essentiellement de longues déclarations de principe sur la nécessité de prendre en compte la diversité culturelle, religieuse et linguistique, affirmant par exemple que "la liberté culturelle est à la fois un droit humain et une part importante du développement humain" (PNUD, 2004: 6), mais il ne parvient pas vraiment à démontrer un lien entre cette prise en compte et le développement. Il serait pourtant intéressant de voir s'il y a des croisements significatifs possibles entre les trois paramètres jusqu'ici retenus (santé, instruction, revenus) et les groupes ethniques, religieux ou linguistiques, mais les données sur ce point sont rares car on ne dispose en général que de chiffres globaux, pays par pays. Le texte ne peut donc évoquer que deux cas, ceux de la Roumanie et de la Namibie.

La Roumanie se trouve à la 72^e place mondiale, mais les Roms de Roumanie ont un IDH très inférieur à la moyenne nationale et, pris séparément, seraient classés à la 128^e place. La Namibie, pour sa part, est le seul pays à avoir calculé son IDH par groupes linguistiques. Or si le pays pris comme un tout

est à la 126^e place mondiale, les populations germanophone ou anglophone du pays, prises isolément, seraient à la première place du classement, avec la Norvège, tandis que les populations parlant le *rukawango* ou le *san* se trouveraient en fin de tableau, à la 174^e place, avec le Mali.

Mais qu'est-ce que cela prouve? Certainement pas que le fait de parler allemand ou anglais en Namibie fasse vivre plus vieux ou rende plus riche, ni que le fait de parler romani en Roumanie rende plus pauvre. En revanche, ces chiffres prouvent peut-être que la langue est, dans une situation sociolinguistique donnée, un des indices d'appartenance à un groupe social, favorisé ou défavorisé, et que l'injustice sociale peut être corrélée à des facteurs de type ethnique qui, eux-mêmes, renvoient à des facteurs linguistiques: ceux qui parlent anglais, allemand ou africaans en Namibie ne sont pas du même côté de la barrière sociale que ceux qui parlent san.

Et, pour revenir à une situation plus proche, ceux qui parlent ce "français fâché" que j'évoquais au début de mon intervention, le français des banlieues ou des cités, ne sont pas du même côté de la barrière sociale que ceux qui parlent le français standard. Mon hypothèse est donc que ces registres ne sont pas la marque provisoire de l'appartenance à une classe d'âge mais le versant linguistique d'un repli communautaire, le versant linguistique de la réponse à l'exclusion sociale par une auto-exclusion volontaire, le versant linguistique du refuge identitaire face à une société à laquelle on ne croit pas appartenir, dans laquelle on pense ne pas avoir sa place.

Dès lors se pose à mes yeux une question centrale pour le linguiste: peut-on agir sur ces situations par le biais de la langue? Si nous considérons, comme Bentolila, que la langue "appauvrie" des cités prive ses locuteurs des clés sociales nécessaires à l'insertion, est-il possible de faciliter cette insertion en améliorant leur niveau linguistique ou en simplifiant les textes auxquels ils sont confrontés?

On a par exemple ouvert en France, dans certaines écoles, des classes d'insertion (CLIN) pour les enfants primo-arrivants; on s'est également préoccupé de lutter contre le versant linguistique de l'exclusion en réécrivant de façon plus simple les cent formulaires administratifs les plus fréquents. Ces interventions peuvent paraître marginales, mais soyons optimistes et imaginons un instant que l'on puisse, par ce type d'actions, faire reculer cette fracture linguistique. Que l'on puisse faire parler les pauvres des banlieues, souvent – mais pas toujours – issus de l'immigration, comme vous et moi: seraient-ils pour autant intégrés? Cette idée est évidemment absurde car, nous venons de le voir, la langue n'est qu'un indicateur au deuxième ou troisième degré de l'exclusion...

3. Que peuvent faire les linguistes?

Mais la langue est aussi le garant de la cohésion sociale: un groupe, un réseau, une société se caractérisent entre autres choses par un moyen commun de communication et plus un sous-groupe s'écarte du groupe plus ses pratiques langagières se différencient des pratiques dominantes. De ce point de vue, ce "français fâché" constitue donc l'un des signes de l'éclatement de cette cohésion sociale.

Alors que faire? Que peuvent faire les linguistes?

Je n'ai bien sûr pas de solution miracle, mais nous pouvons tenter d'avancer quelques idées.

Dans les pays africains, et de façon générale dans les pays plurilingues, on a constaté que le fait de commencer sa scolarisation en langue maternelle ou dans une langue que l'on parlait déjà, une langue véhiculaire locale par exemple, était un facteur de réussite. Or les jeunes issus de l'immigration n'ont en général pas une connaissance satisfaisante de la langue de leurs parents; ils sont en insécurité linguistique du côté de leurs origines, et, pour une langue comme l'arabe, les ELCO (Enseignement des langues et cultures d'origine, programme d'enseignement dans le système primaire français) les enfoncent encore plus dans cette insécurité en tentant de leur inculquer des rudiments d'arabe classique et non pas la langue parlée chez eux. Serait-il possible de partir de ce qu'ils savent, de ce qu'ils parlent, pour initier un processus d'accès à l'écrit par exemple? La chose mérite peut-être d'être tentée, même si elle risque de se heurter au lobby des professeurs d'arabe, grands défenseurs du standard Coranique (ce heurt s'est déjà produit en France à propos de l'épreuve facultative d'arabe au baccalauréat). Et cette démarche pourrait bien sûr s'appliquer à d'autres groupes, turcophones, bambarophones ou wolophones...

De façon plus générale, si nous acceptons de considérer, comme je le propose, que cette fracture linguistique est en partie le versant linguistique d'une fracture sociale mais aussi en partie le résultat d'une action "volontaire", constituant un travail inconscient sur la langue pour construire une marque de différenciation et d'identité, alors il nous faut affirmer que les identités ne sont pas des jeux à somme nulle, qu'on ne perd pas d'un côté ce que l'on gagne de l'autre. Il faudrait pouvoir faire comprendre que s'intégrer à la France, devenir Français, ce n'est pas devenir moins Marocain ou moins Sénégalais. C'est aller vers le contrôle de deux cultures, c'est-à-dire vers une plus grande richesse. En bref qu'intégration n'est pas synonyme d'assimilation, d'abandon de ses racines, voire de trahison. Dans le domaine linguistique, cela veut dire qu'acquérir la langue du pays d'accueil ne devrait pas signifier oublier celle du pays d'origine. Or tout se passe comme s'il fallait choisir, comme si l'intégration devait être synonyme d'abandon. La

France est, depuis un siècle, passée à côté d'une très grande richesse. Elle n'a pas su profiter des vagues successives de migrations, polonaises, russes, puis italiennes ou portugaises, ensuite chinoises, elle n'a pas su valoriser ces bilingues, développer leurs compétences, constituer par exemple une école française de slavistique ou d'études arabes.

Les Etats-Unis d'Amérique ont la même surdité ou la même cécité face aux autres cultures: ils imposent aux migrants leur mode de vie et, comme les pays arabes, ils traduisent très peu. Mais, alors que les pays arabes s'en trouvent scientifiquement et théoriquement prétérités, n'ayant pas accès aux autres cultures, les Américains ont tourné le problème en achetant des cerveaux, en important des chercheurs. Nous avons la chance d'avoir en Europe de futurs chercheurs potentiels qui pourraient faire le lien entre notre culture et les leurs. Lutter contre cette fracture linguistique et cette fracture sociale, donner à ces jeunes une double formation, constituerait alors un double bénéfice, pour eux bien sûr mais aussi pour leur pays d'accueil, leur nouveau pays.

Ce que je suggère ici est relativement modeste, j'en suis conscient, mais je crois qu'il nous faut réfléchir à la fois sur ce que notre science, la linguistique, révèle de la société, et sur les limites de notre action en tant que scientifiques sur cette société. Le diagnostic ne guérit pas, il identifie le problème, et c'est ensuite à la politique de prendre le relais.

Le linguiste citoyen peut-il jouer un rôle dans ce relais? Sans aucun doute, à condition qu'il sorte de son laboratoire. Il est facile de conseiller, comme je viens de le faire, l'utilisation des langues d'origine, ou la lutte contre l'insécurité linguistique et culturelle. Encore faudrait-il que les enseignants, les instituteurs, qui mouillent leur chemise sur le terrain sachent ce que c'est que l'insécurité linguistique, qu'ils aient quelques connaissances des structures linguistiques des pays d'origine de leurs élèves, qu'ils aient les moyens d'analyser la situation sociolinguistique de leurs élèves, qu'ils soient aidés, conseillés, éclairés. Et, pour cela, il faudrait bien sûr que l'Education Nationale décide de bouleverser son approche du problème. Les cours de FLE que l'on dispense dans les classes d'accueil, lorsqu'on en dispense, tentent de combler une carence, une incompétence, mais ils ne valorisent en rien la biculturalité potentielle de certains élèves, ils la gomment, l'oblitèrent. Il faut faire acquérir le français standard à ces jeunes qui ne le dominent pas, c'est tout. Or, encore une fois, l'intégration ne devrait pas être considérée comme un jeu à somme nulle. Et c'est peut-être à nous d'expliquer que dans de nombreuses parties du monde les pratiques langagières s'articulent entre des formes véhiculaires communes et diverses formes grégaires, que des systèmes de plurilinguismes, variés, fonctionnent à la satisfaction générale, qu'un Sénégalais malinké par exemple peut parler sa langue, parler aussi le wolof et le français sans cesser d'être Malinké et tout en étant Sénégalais. Tout ceci, qui peut nous paraître évident, ne l'est pas du tout pour les gens concernés, qu'il s'agisse des exclus, des enseignants ou des hommes politiques.

Là est peut-être l'une de nos actions possibles, si nous ne voulons pas payer un jour la facture sociale de ces fractures linguistiques. Et nous avons du pain sur la planche...

Pour finir, je voudrais remonter aux années 1950 en France, et évoquer l'affaire Dominici, un procès en assise au cours duquel un paysan de Haute-Provence, locuteur de la variété basse dans la diglossie français / provençal, avait été jugé et condamné dans la variété haute. Dans ses Mythologies, Roland Barthes rappelait que le vieil homme, accusé de meurtre, était interrogé dans une langue qu'il ne parlait pas vraiment:

"La syntaxe, le vocabulaire, la plupart des matériaux élémentaires, analytiques du langage se cherchent aveuglément sans se joindre, mais nul n'en a scrupule ("Etes-vous allé au pont? –Allée? il n'y a pas d'allée, je le sais, j'y suis été"). Naturellement tout le monde feint de croire que c'est le langage officiel qui est de sens commun, celui de Dominici n'étant qu'une variété ethnologique, pittoresque par son indigence" (Barthes, 1957: 54-55).

Barthes concluait son texte par une phrase qui m'a toujours paru importante:

"Voler son langage à un homme au nom même du langage, tous les meurtres légaux commencent par là."

Dominici, qui était peut-être innocent, a passé plusieurs années en prison, avant d'être gracié par le Président de la République. Il a payé la facture de la fracture linguistique qu'il vivait quotidiennement.

Or, tous les jours dans la France d'aujourd'hui, et je suppose dans d'autres pays européens, devant les tribunaux ou face à l'administration, des gens se trouvent dans une situation comparable.

De la même façon qu'il y a des chats de salon et des chats de gouttière, il y a des linguistes de salon et des linguistes de gouttière. Les fractures linguistiques ont à l'évidence des retombées sociales, et s'ils se préoccupent de ces retombées les linguistes doivent quitter les salons pour les gouttières.

BIBLIOGRAPHIE

Barthes, R. (1957): Mythologies. Paris (Seuil).

Calvet, L.-J. (1999): Pour une écologie des langues du monde. Paris (Plon).

Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) (2004): Rapport mondial sur le développement humain 2004. La liberté culturelle dans un monde diversifié. New York (PNUD), Paris (Economica).